



Communiqué de presse

Toulouse, le 9 janvier 2010

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2010

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le :

12 Février 2010 à 10H00
Au siège social d'ALPHA MOS
20 Avenue Didier Daurat,
31400 TOULOUSE

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO le 08/01/10.

Les documents prévus par l'article R 225-83 du code du commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.